

RENSEIGNEMENTS

Les frais exigibles

Les frais d'ouverture d'un dossier sont de 28,22 \$ (25 \$ plus la TPS et la TVQ) et les frais d'étude d'une demande, de 609,53 \$ (540\$ plus la TPS et la TVQ). Joindre un chèque ou mandat-poste de 637,75 \$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Nos coordonnées

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec la direction générale en région :
(Inscrire la région et ses coordonnées)

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro Rue Bureau

Ville Province Code postal

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Représenté(e) par :

Nom : _____

Fonction : _____

2. LOCALISATION DU TERRAIN DEMANDÉ

Municipalité ou MRC : _____

3. TYPE DE PROJET

– Projet autochtone Projet communautaire

4. DOCUMENTS À JOINDRE

- Une présentation du soumissionnaire et de ses partenaires y compris l'identité d'un répondant dûment autorisé.
- Une description du projet comprenant, sans s'y restreindre :
 - la puissance nominale projetée,
 - la superficie d'occupation requise,
 - une justification de la superficie demandée,
 - le nombre d'éoliennes projetées.
- Un plan de localisation du site visé à une échelle de 1/20 000 ou plus, sur lequel seront représentés le périmètre du parc éolien, la localisation approximative des éoliennes, le poste d'élévation électrique, les voies d'accès et tout autre équipement projeté.
- Un fichier numérique du plan (format.shp).

Le ministre se réserve le droit d'exiger tout autre document ou renseignement qu'il juge à propos pour l'étude de la demande.

5. SIGNATURE

Je déclare que tous les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts.

Signature

Date